

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1375 13/11/1953

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 novembre 1953

Numéro JO
n° 14 du 01/12/1953

Date du numéro
1 décembre 1953

TEXTE INTÉGRAL

Est constaté, à compter du 1er octobre 1953, tant au point de vue de la solde que de l'ancienneté, le passage de M. Rabibizaka (Marcel), commis-greffier principal avant deux ans, à l'échelon « après deux ans » de son grade.